

Paris le 26 Janvier 1912.

Cher Monsieur

La R. S. avec utilisation régionale des textes sera-t-elle adoptée par le Gouvernement et pas la Chambre ? Il est difficile de faire dès maintenant des prévisions motivées.

Nous venons tout à l'heure, à la Commission du Suffrage universel, d'entendre le Ministre de l'Intérieur qui nous a demandé un délai pour étudier la question avant de se prononcer. D'un autre côté, on constate qu'il y a, au sein de la Chambre, des hostilités ardentes et puissantes.

Quoi qu'il en soit, je suis très disposé à saisir une occasion propice pour citer et faire connaître

Dans le milieu parlementaire, Vos
articles publiés dans le Proportionaliste
du 1^{er} juillet et du 1^{er} Octobre 1905.
J'étais abonné et je possède ces
deux numéros. Je viens de vous
relire avec le plus vif intérêt.

Veuillez agréer, Cher
Monsieur, la Cordiale expression
de mes sentiments les meilleurs

Groussau